CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

No: R-4034-2018

INTRAGAZ, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE, société en commandite dûment constituée en vertu des lois du Québec et ayant sa principale place d'affaires au 6565, boul. Jean-XXIII, en la ville de Trois-Rivières, dans le district de Trois-Rivières, province de Québec, agissant aux fins des présentes par son commandité Intragaz inc., corporation régie par la partie IA de la *Loi sur les compagnies* (Québec), ayant son siège social à la même adresse;

(ci-après la « Demanderesse » ou « Intragaz »)

AFFIDAVIT

Je soussigné, **ROCK MAROIS**, faisant affaires au 6565, boul. Jean-XXIII, en les ville et district de Trois-Rivières, affirme solennellement ce qui suit :

- 1. Je suis président d'Intragaz;
- 2. J'ai préparé le témoignage additionnel dont copie est déposée comme pièce Intragaz-1, Document 1.1, dans le cadre de la demande d'Intragaz faisant l'objet du présent dossier;
- 3. J'ai connaissance des faits mentionnés dans ce témoignage;
- 4. Tous ces faits sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ à Trois-Rivières, ce 7^{ième} jour de juin 2018 :

ROCK MAROIS

AFFIRMÉ SOLENNELLEMENT devant moi À Trois-Rivières, ce 7ième jour de juin 2018

Commissaire à l'assermentation pour le Québec